

Assemblée des délégués du SEDE

Procès-verbal de la séance du mercredi 2 décembre 2015
Salle du Conseil de Ville, Delémont, 19.30 heures

Présences : Mmes et MM. les délégués (26 au total)

Invités : Gabriel Friche, président du SEDE, Marlène Fridez, caissière du SEDE, Vincent Theurillat, chef d'exploitation du SEDE, Roland Girard, représentant de l'ENV

Excusés : Jacques Stadelmann, président d'honneur SEDE ; Roland Girard, représentant ENV ; Jacques Marchand (Delémont), Françoise Collarin (commissaire Delémont) ; Martine Duplain (Courroux) ; Jacqueline Rossé (Courtételle) ; Florian Chételat (Pleigne) ; Markus Berchier (Haute-Sorne).

Président : Henri Simon

Auteur du PV : Janique Horisberger, secrétaire du SEDE

Ordre du jour :

1. Ouverture / Salutations
2. PV de l'Assemblée des délégués du 4 décembre 2014
3. AMDD – SEDE : où en sommes-nous ?
4. Traitement des micropolluants, avancement du dossier
5. Rapport du président de la Commission du SEDE
6. Comptes d'exploitation et d'investissement 2014 : présentation, discussion, rapport des vérificateurs des comptes, décision
7. Budgets d'exploitation et d'investissements 2016 : présentation, discussion, décision
8. Divers

Fin de séance : 20.48 heures

Scrutateurs : Marc Hänni et Denis Cattin

Décisions prises lors de la séance :

- p.2 pv accepté
 - p.6 comptes expl. et invest. 2014 acceptés
 - p.7 budgets expl. et invest. 2016 acceptés
-

1. Ouverture / salutations /

Le président Henri Simon ouvre l'assemblée et salue les membres présents et plus particulièrement les membres de la Commission. Il donne lecture de l'ordre du jour tel que proposé.

Aucune modification n'est demandée.

2. Procès-verbal de l'assemblée du 4 décembre 2014

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité. Remerciement à la secrétaire.

3. AMDD – SEDE : où en sommes-nous ?

↳ La parole est donnée à Gabriel Friche

Il fait un rapide historique de ce dossier. Il en ressort qu'il faut améliorer la gouvernance de notre syndicat. Voici ce qui est proposé par le groupe de travail (pour la prochaine législature) :

- **Changement de nom** : Syndicat d'assainissement des eaux de Delémont et environs.

- **Organes** : communes, assemblée, comité, bureau, organe de révision.

Les communes membres pourront confier certaines tâches au syndicat : ex. : réfection de leurs conduites

Assemblée des délégués : Les membres de l'assemblée seront représentés par 2 membres du conseil communal (le maire peut en faire partie), la suppléance est possible au sein du conseil communal. Les membres du comité ne peuvent pas être membre de l'assemblée. L'assemblée pourra également demander un vote du corps électoral.

Commission : changement de nom pour comité, l'engagement de personnel pourra être fait par le comité et non plus par l'assemblée.

Bureau : préparation de toutes les décisions du comité ; mise en œuvre des décisions du comité.

Cas personnel du président de la Commission : il sera possible de le réélire encore 1x

Planning : relecture des statuts, présentation à la commission en avril 2016; envoi au Service des communes ; présentation à la Commission en octobre 2016 et approbation par l'Assemblée en décembre 2016.

Ces changements n'auront aucune influence sur les coûts.

4. Traitement des micropolluants, avancement du dossier

↳ La parole est donnée à Gabriel Friche

Il donne un bref aperçu de ce qui se passe actuellement.

Dès janvier 2016, la nouvelle loi sur l'eau entre en vigueur et une taxe de Fr. 9.- sera demandée par habitant afin de subventionner les stations d'épuration qui seront équipées d'une usine de traitement. (Subvention de 75%) Les communes ont été averties par courrier afin de prévoir ce montant dans leur budget.

Suite à une discussion en séance de Commission, il a été accepté à l'unanimité le principe d'équiper la Step de Soyhières de cette usine de traitement. L'office de l'Environnement en a été informé par courrier et nous attendons leur réponse.

Deux motions ont été déposées, une dans le Jura et l'autre dans le canton de Berne, ces motions passeront en postulat, nous attendons la suite du dossier.

Au final, c'est l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) qui donnera le feu vert sur cette installation, ou non.

Gabriel Friche informe l'Assemblée que la STEP du SEDE correspond aux critères de l'OFEV (afin de recevoir les subventions).

Vincent Theurillat conclut en informant que la taxe de CHF 9.-/ habitants ne sera plus perçue dès la mise en service d'une usine de traitement.

Montant d'une installation : entre 7 et 8 millions (subventionnement à 75%, reste 2 millions à payer par le SEDE).

5. Rapport du président de la Commission du SEDE

La parole est donnée à Gabriel Friche qui nous fait part des informations suivantes :

Bureau : 7 rencontres dont 5 pour la réforme AMDD-SEDE

Commission

10 juin :

La commission accepte la proposition de Vincent Theurillat consistant à changer de fournisseur d'électricité – Un contrat est signé avec SACEN pour 2017-2018 avec un gain de l'ordre de 45'000 mille francs par année sur la partie énergie.

Comptes présentés ;

Acceptation budget Fr. 6'000.- eaux claires saisonnières (étude à débiter) ;

Raccordement de Pleigne au SEDE, approbation crédit pour la surveillance à distance des BEP

21 octobre :

Acceptation à l'unanimité du principe de l'installation d'une usine de traitement des micropolluants sur le site de la STEP.

Budgets 2016 acceptés à l'unanimité

Personnel du SEDE :

Apprenti Christian Stauffer a réussi son examen de CFC d'agent d'exploitation ;

Romain Godinat a réussi sa formation de base d'exploitant de la Step ;

Jean Schaller absent depuis plusieurs mois pour cause de maladie, d'où l'engagement depuis novembre d'une nouvelle personne pour une durée de 6 mois.

Investissements :

Déshydratation des boues, réglage de la machine ;

Remplacement de la tuyauterie des digesteurs ;

Changement du transformateur haute tension ;

Poursuite de l'étude de l'aération (air dans les bassins)

Entretien

Curage effectué d'1/5 du réseau du SEDE

ECP

Quelques actions ont été entreprises par les communes surtout Delémont. De plus cette dernière a augmenté sa taxe, d'où la possibilité de prévoir le traitement des actions sur un plus long terme.

Un rappel aux commissaires a été fait quant aux actions à entreprendre dans chaque commune.

Collecteur des Rondez : Gabriel Friche informe que tout a été entrepris à savoir : étude hydrogéologique, pose de 10 piézomètres, contrôle structure, essai de pression, essai de traçage hydrogéologique...en conclusion, il n'y a apparemment pas de fuite du collecteur dans la nappe phréatique. Un système de surveillance automatique sera posé afin que les SID et la STEP soient alertés immédiatement en cas de problème sur cet ouvrage. Cela évitera également des déplacements fréquent du personnel de la Step. Le SEDE est dans l'attente d'une réponse de l'ENV quant à la suite à donner à ce dossier.

Coût total de ce dossier jusqu'à présent : Fr. 200'000.-

Coût éventuel si ENV demande de remplacer le tuyau double manteau : 1'300'000.- et pour le chemisage : Fr. 500'000.-.

Précision de Jean-Yves Gentil : toutes les analyses étaient négatives.

Dans le PGEE une action « de protection de la STEP contre les crues » sera étudiée sur la commune de Courroux (pas de travaux dans l'immédiat)

PGEE communes :

Lgeaux acceptée par le Parlement, donc les communes doivent mettre en œuvre leur PGEE.

Pour conclure il remercie toute l'équipe du SEDE et les employés de la Step pour le travail accompli durant l'année écoulée.

André Gafner demande qui facturera la taxe de Fr. 9.-/hab. ? Le SEDE facturera cette taxe aux communes par l'intermédiaire d'une ligne supplémentaire aux comptes (0318/11). Les commune répercute ensuite l'augmentation sur la taxe communale de l'eau usée.

Gabriel Friche est remercié pour son rapport détaillé et complet.

6. Comptes d'exploitation et d'investissement 2014

Marlène Fridez, caissière donne lecture des comptes d'exploitation.

Total charges d'exploitation : Fr. 1'635'241.85

Total produits d'exploitation : Fr. 1'635'241.85

Total charges d'investissements : Fr. 659'241.70

Total produits d'investissements : Fr. 659'241.70

Bilan : Actif : Fr. 2'476'771.34 / Passif : Fr. 2'476'771.34

Rapport de vérification lu par Ernest Guélat qui propose d'accepter ces comptes. Les comptes d'exploitation et d'investissements 2014 sont acceptés à l'unanimité.

Marlène Fridez est remerciée pour son excellent travail.

7. Budgets d'exploitation et d'investissements 2016

Marlène Fridez, caissière donne lecture des budgets d'exploitation et d'investissements 2016.

Total charges d'exploitation : Fr. 1'635'241.85(2015 : Fr. 1'520'400.00)

Total produits d'exploitation : Fr. 1'635'241.85(2015 : Fr. 1'520'400.00)

Total charges d'investissements : Fr. 750'000.- (2015 : Fr. 618'000.00)

Total produits d'investissements : Fr. 750'000.-00 (2015 : Fr. 618'000.00)

Point 318.11 – taxe fédérale micropolluants 9.- /habitant.

Point 318.07 – un poste d'analyse en moins.

Vincent Theurillat donne des détails sur la page 2, commentaires sur investissements.

Les budgets d'exploitation et d'investissement 2016 sont acceptés à l'unanimité.

Remerciements à la caissière.

8. Divers

Henri Simon souhaite de belles fêtes de fin d'année à tous.

La parole n'est plus demandée.